

# L'exécutif « méconnaît la situation humaine de nos territoires »

■ L'annonce choc du gel des contrats aidés a été à l'origine d'une levée de boucliers au niveau national. Pour exemple, le président de l'Association des maires de France (AMF), François Baroin, a émis le souhait d'organiser un « moratoire » pour statuer sur l'avenir des emplois aidés, qu'il souhaite maintenir.

## Manque de concertation

Plus localement, les élus donnent aussi de la voix. Gilles Lepeltier, maire de Lion-en-Sullias et président de l'Union départementale des maires ruraux du Loiret (UDMR 45), est évidemment favorable à ce moratoire pour dénoncer cette mesure, « typiquement ce qu'on ne veut pas que l'État fasse ».

« Il n'y a pas eu de concertation avec les princi-

aux concernés », déplore l' élu qui voit son contrat aidé « multifonctions », embauché début octobre 2016, s'arrêter en fin de mois.

Un crève-cœur pour le maire qui a « formé cette personne » et qu'il espérait titulariser à l'issue. Gilles Lepeltier réfléchit néanmoins à des solutions pour ne pas avoir à s'en séparer.

Christian Bouleau, lui non plus, ne décolère pas. Le président de la CDCG et maire de Gien trouve le procédé « inhumain », prenant pour illustration le cas d'un des 26 emplois aidés de la CDCG, celui d'un gardien qui « a appris huit jours avant la fin de son contrat qu'il n'était pas reconduit ».

Problème : « Celui-ci occupait un logement de fonction et là, il se retrou-



Gilles Lepeltier, Christian Bouleau, Jean-Pierre Sueur et François Bonneau (de gauche à droite)

ve à la rue. On lui a donc fait un contrat de deux mois pour trouver une solution. Ce genre de mesure gouvernementale, prise sans concertation, montre une totale méconnaissance de la situation humaine de nos territoires », regrette Christian Bouleau.

## « Des emplois précieux et nécessaires »

Pour l'édile, le gel des contrats aidés, orchestré « dans un but d'économies », va encore toucher la ruralité. « Il y en a marre que ce soit toujours les collectivités locales qui jouent les variables d'ajustement ! Plutôt que de nous ponctionner, il ferait mieux de supprimer les responsables de cabinet des ministères car c'est là que sont les économies ! »

De son côté, le sénateur du Loiret Jean-Pierre

Sueur juge « impératif » de maintenir les contrats aidés, des emplois « précieux et nécessaires qui permettent d'assumer de nombreuses tâches utiles à la cohésion sociale » et proposent « aux jeunes particulièrement, mais pas que, de leur "mettre le pied à l'étrier" en vue de leur future insertion professionnelle ».

Même sentiment chez François Bonneau, le président de la région Centre-Val de Loire qui, en attendant un éventuel revirement de bord de l'exécutif, s'avoue « résolu à maintenir les 9,5 millions d'euros annuels alloués au dispositif Cap'Asso ». Conscient que « la vie associative constitue un levier indispensable au mieux vivre ensemble et à la solidarité ».